http://www.snetap-fsu.fr/Preavis-de-greve-au-lycee-de-Rethel-pour-le-1er-juin-2017.html



Préavis de grève au lycée de Rethel pour le 1er juin 2017

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 26 mai 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/3

Monsieur le Directeur Ge ne ral,

A Monsieur P.VINCON - Directeur Ge ne ral DGER 19 avenue du Maine 75 015 PARIS

Par la pre sente, le SNETAP-<u>FSU</u> de pose a la demande des Personnels du lyce e agricole de Rethel un pre avis de gre ve pour le jeudi 1 er juin 2017.

Les Personnels tiennent a vous signifier leur indignation face aux de cisions arbitraires d'attribution des supports qui ont e te prises a l'occasion de la re novation du bac professionnel CGEA par le <u>DRAAF-SRFD</u> Grand Est. Celles-ci conduisent de surcroi t a des ine galite s de traitement entre les e tablissements publics et prive s.

Les effectifs actuels de la filie re sur Rethel montrent que la moitie des e le ves sont en « production ve ge tale » et l'autre moitie en « production animale ».

Si la de cision annonce e devait e tre maintenue, bon nombre de ces jeunes ne seront a l'avenir plus attire s par l'offre de l'e tablissement : l'obligation d'effectuer trois semaines de stage sur une exploitation en e levage, tel que cela est stipule dans le re fe rentiel, ne sera clairement pas en ade quation avec leur orientation professionnelle.

Cette formation limite e a la spe cialite « polyculture e levage » ne serait ainsi plus en concordance avec le territoire et priverait les jeunes d'un service public de formation dans le de partement des Ardennes.

En conse quence de ces choix acade miques, les e le ves ardennais inte resse s par la spe cialite « grandes cultures », n'auront plus la possibilite de suivre leur formation dans un lyce e agricole public, et, seront oblige de quitter le de partement.

Par suite, les Personnels refusent de perdre une de leurs deux sections, au coeur de leur identite et contraire a l'ide e qu'ils se font de la qualite du service public.

Cet e tat de fait ne peut le gitimement e tre acceptable, d'autant plus que ces orientations n'ont nullement e te aborde es en commission re gionale et qu'elles sont contraires aux directives nationales - la <u>DGER</u> ayant clairement fait savoir par la voix de Madame LONCLE (<u>POFE</u>) que « les e tablissements qui ont actuellement deux options, sauf s'ils souhaitent faire e voluer leur offre, auront la possibilite de mettre en oeuvre les deux supports de formation dans des sections distinctes ou dans des classes distinctes (...) » (source : compte-rendu de la CPC du 18 novembre 2016).

Le Personnels demandent en conse quence que le DRAAF-SRFD reviennent sur ces orientations ine quitables et totalement inadapte es.

De plus et pour des me mes raisons similaires, les Personnels refusent de conside rer comme acte la de cision unilate rale de baisse du seuil de recrutement en seconde professionnelle.

Monsieur le Directeur Ge ne ral, le SNETAP-FSU vous demande, comme pour le <u>LEGTA</u> de Saint Pouange, que les

Copyright © Snetap-FSU Page 2/3

Préavis de grève au lycée de Rethel pour le 1er juin 2017

consignes pourtant tre s claires donne es au niveau national (et qui avaient fait l'objet d'une note de die e de la sousdirection POFE aux autorite s acade miques) s'appliquent dans le Grand Est y compris et que l'autorite acade mique re vise sans de lai ses orientations, afin que les e tablissements concerne s ne pa tissent en aucun cas de cette situation regrettable au niveau des recrutements en cours.

Dans l'attente, veuillez agre er, Monsieur le Directeur Ge ne ral, l'expression de nos salutations distingue es.

Fre de ric Chassagnette, Secre taire Ge ne ral adjoint du SNETAP-FSU

Copyright © Snetap-FSU Page 3/3